
Dossier de présentation de la formation
BPJEPS ASEC*
Avec option facultative
« Environnement marin »

**Sous réserve d'habilitation par la DRAJES Bretagne*

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU BPJEPS ASEC	p.3
1.1 Dates et contenus de la formation	p.4
1.2 Modalités d'évaluation	p.5
1.3 Logistique de la formation	p.5
1.4 Pré requis d'entrée en formation et modalités de sélection	p.5
2. MODALITES DE FINANCEMENT ET REMUNERATION	p.6
3. CONTACTS, INSCRIPTIONS ET REFERENT HANDICAP	p.7

1. PRESENTATION DU BPJEPS ASEC

Le BPJEPS Spécialité animateur, Mention « Animation Socio-Educative ou culturelle » (ASEC) permet d'exercer une activité professionnelle d'animation toute l'année.

L'animateur ou l'animatrice socio-éducative et culturelle est polyvalent-e, il ou elle accompagne tout type de public en prenant en compte les besoins et les contextes de vie des personnes. Il ou elle organise le vivre ensemble et favorise les interactions sociales en conduisant des progressions pédagogiques inclusives. Il ou elle anime des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques.

La formation au BPJEPS ASEC permet d'acquérir les compétences du diplôme qui sont structurées en 4 Blocs de compétences :

- **BC 1** : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- **BC 2** : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- **BC 3** : concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- **BC 4** : organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

Toutes les Blocs doivent être validés pour obtenir le diplôme et travailler contre rémunération.

- Dans le cadre de notre formation, nous proposons un **Bloc Transversal facultatif** dédié à l'animation sur l'environnement marin.

Certification Professionnelle RNCP 39926 :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39926/>

Equivalences et suites de parcours détaillés sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050674969>

Il est possible de compléter sa formation par :

- Le Certificat Complémentaire de direction d'ACM (CC DACM) si vous souhaitez diriger un accueil de loisirs.
- Le Certificat de spécialisation Accompagnement à la Démarche de Développement Durable (CS A3D).
- Le DEJEPS ASEC si vous souhaitez vous orienter vers un métier de la coordination de projets.

1.1. Dates et Contenus de formation

Dates de la formation : du 12 janvier 2026 au 26 septembre 2027

Nombre d'heures en OF :

- BPJEPS ASEC : 770 heures en OF
- Bloc Transversal facultatif Environnement marin : 210 heures en OF

Pour tout renseignement : Coline LARGARDE-Coordinatrice de la formation-
candidaturebpjeps@glenans.asso.fr – 07.85.77.05.00

Les contenus de la formation

PROGRAMME	
Bloc de COMPETENCES N° 1	Analyser l'environnement de sa structure
	Connaitre les caractéristiques des différents publics
	Préserver les publics
	Recueillir les demandes du public et des acteurs du territoire
	Déterminer des objectifs de projet et les évaluer
	Cartographier une structure
	Etablir un retroplanning et répartir les tâches
	Gérer les démarches administratives
	Connaitre et répondre aux obligations règlementaires
	Etablir un budget prévisionnel
BC N° 2	Communiquer sur les activités de la structure
	Utiliser et adapter les différents moyens de communication
BC N° 3	Créer un projet pédagogique
	Créer une animation et mettre en oeuvre
	Accueillir le public
BC N° 4	Organiser une dynamique de groupe favorisant le vivre ensemble et la réguler au besoin
	Organiser les temps hors et entre activités
Bloc transversal facultatif	Connaitre la méthode de classification et de phylogénie dans le milieu marin
	Connaitre les principales notions d'océanographie et de climatologie
	Repérer les potentialités d'un site
	Connaitre les notions écosystémiques et interactions inter et intra espèces
	Connaitre les différents milieux littoraux et leur réglementation
	Connaitre les notions de développement durable

1.2 Modalités d'évaluation

BC	Epreuve/Modalités	Durée/candidat.e	Lieu
BC1	Réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en oeuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.	20 minutes de présentation orale par le/la candidat.e ; 30 minutes maximum d'échange avec les évaluateurices	En OF (Concarneau)
BC2	Réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en oeuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.	Présentation orale illustrée de 10 minutes maximum ; 15 minutes max d'échange avec les évaluateurices	En OF (Concarneau)
BC3A	Production d'un document écrit personnel remis au moins 15 jours ouvrés avant la conduite de séance; conduite d'une séance d'activités réalisée en structure faisant partie d'un cycle d'au moins 6 séances suivie d'un entretien de 15 minutes de présentation orale et 30 minutes maximum de questionnement avec les évaluateur	Conduite d'une séance de 30 à 90 minutes suivie d'un entretien de 45 minutes maximum avec les évaluateurices	En structure
BC4	Production d'un document écrit personnel de 10 pages maximum portant sur l'organisation et l'encadrement du "vivre ensemble" au sein de la structure, et un entretien de 10 minutes de présentation orale et 15 minutes maximum d'échange avec les évaluateurs.	Présentation orale de 10 minutes maximum suivie d'un échange de 15 minutes maximum avec les évaluateurices	En OF (Concarneau)

1.3 Logistique de la formation

La majorité de la formation se déroule dans les locaux de la base des Glénans de Concarneau – Archipel.

L'hébergement et la restauration sont à la charge des stagiaires durant toute la durée de leur formation.

1.4 Pré requis d'entrée en formation et modalités de sélection

L'obtention des **Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)** est indispensable pour s'inscrire.

Les EPEF se composent de :

- a) Etre titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :
- a minima le certificat de compétences relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
 - le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité ;

b) Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production :

- D'un des deux certificats relatifs au secourisme susmentionnés, assorti le cas échéant d'une attestation de formation « maintien-actualisation des compétences obligatoires » (MAC) ;
- D'une attestation d'expérience d'animateur d'une durée minimale de deux cents heures, délivrée par la ou les structures d'accueil concernées.

De plus, les personnes de moins de 25 ans doivent fournir une attestation de recensement ou un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les tests de sélection permettent d'évaluer la pertinence de la formation proposée par Les Glénans vis à vis du profil, du parcours et du projet des candidat.e.s. Ils sont composés de :

- D'un exposé présentant une situation d'animation
- D'un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du/de la candidat.e ayant comme support la fiche d'inscription complétée accompagnée des pièces complémentaires.

2 MODALITES DE FINANCEMENT ET REMUNERATION

La formation peut être financée par :

- L'opérateur de compétences (OPCO) de la structure employeuse dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pendant la formation l'apprenti.e reçoit une rémunération de la structure employeuse.
- Le plan de développement des compétences de la structure employeuse
- Un Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Vous êtes candidat.e.s ou employeurs, les renseignements sur les contrats d'apprentissage sur ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Vous recherchez un employeur. 4 bases des Glénans proposent 8 contrats en apprentissage pour cette formation (3 postes à Concarneau/Archipel, 2 postes à Paimpol, 1 poste à Arz, 2 postes à Marseillan). Pour en savoir plus, contactez nous.

3 CONTACTS, INSCRIPTIONS ET REFERENT HANDICAP

Vous souhaitez vous inscrire en formation :

Postulez via le formulaire de candidature en ligne :

<https://glenans-asso.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

→ **Vous êtes en situation de handicap** : un accompagnement personnalisé vous est proposé ; votre contact : Benoit FOURNIE-Coordonnateur BPJEPS et Référent handicap-b.fournie@glenans.asso.fr – 07.89.65.17.80

Traitement des demandes de parcours de formation des Personnes en Situation de Handicap

- Etude de faisabilité opérationnelle du parcours de formation : les entretiens individuels initiaux permettent d'effectuer une première évaluation. Celle-ci est affinée ensuite par la définition des adaptations à envisager pour les phases de tests préalables à l'entrée, de formation, de certification et de mise en situation de travail.
- Etude des possibilités de financement : suite aux entretiens individuels préalables, la consultation des partenaires financeurs permet de déterminer les possibilités de financement selon la situation des personnes.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

- Benoît FOURNIE : Tél. : 07 89 65 17 80 / mail : b.fournie@glenans.asso.fr

<p>Service Encadrement LES GLENANS Jessica TASCI Quai Louis Blériot 75 781 PARIS Cedex 16</p> <p>Tel : 01 53 92 86 30 Fax : 01 45 27 61 54</p> <p>Mail : encadrement@glenans.asso.fr</p>	<p>Centre de Formation-CFA Les Glénans LES GLENANS Place Philippe Viannay 29900 Concarneau</p> <p>Tél : 02.98.97.74.66</p> <p>Coline LAGARDE- Coordinatrice BPJEPS ASEC c.lagarde@glenans.asso.fr Tél. : 07.85.77.05.00</p>
---	--

***Tous nos documents et renseignements à cette adresse :**

<https://centreformation.glenans.asso.fr/>